

# Spécifique Chef de Manoeuvre

**Réf. : 112 SCM**

Certifié par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) dans le cadre du programme **TRAINAIR PLUS** conformément aux normes et recommandations définies par l'annexe 14 - 1<sup>ère</sup> partie Sauvetage et Lutte contre l'Incendie Doc 9137-AN/898 Conventionné par la Direction Générale de l'Aviation Civile Française sous la référence CF/DSAC/SSLIA 2012-01



**TRAINAIR**  
*PLUS*

## PROGRAMME :

- Réglementation SSLIA ;
- Évolutions réglementaires ;
- Gestion Opérationnelle et Commandement Aéronautique (GOCA 3) :
  - Cadre d'ordre du Chef de Manoeuvre
  - Les outils graphiques
  - Dispositif ORSEC
  - Plans de secours et d'intervention
- Marche Générale des Opérations Aéronautiques ;
- PLCIA et techniques d'intervention spécifiques ;
- Pédagogie appliquée.

## NOMBRE DE STAGIAIRES :

4 par session

## DURÉE D'UNE SESSION :

4 jours (35 heures) , comprenant la préparation et la présentation aux épreuves théoriques et pratiques de validation.

## PERSONNEL CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant obtenir l'examen de chef de manoeuvre défini par l'arrêté du 18 janvier 2007 relatif aux normes techniques applicables au SSLIA sur les aérodromes :

- Possédant l'agrément de pompier d'aérodrome ou étant, depuis moins de deux ans, officier ou sous-officier d'un corps civil de sapeurs-pompiers ou dans un service ou unité militaire de sécurité incendie chargé de la lutte contre les incendies, conformément à l'article 9 de l'arrêté du 18 janvier 2007 ;
- Ayant validé la formation initiale chef de manoeuvre définie par le ministre chargé de la sécurité civile ;
- Attestant, conformément à l'article 13 de l'arrêté du 18 janvier 2007, des conditions d'aptitude physique requises par la présentation d'un certificat médical de moins d'un an ;
- Étant titulaire du permis de conduire en cours de validité pour les catégories de véhicule du SSLIA.

**“ Soyez conforme aux exigences réglementaires de la DGAC ”**

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Mettre en place une gestion opérationnelle ;
- Commander une équipe d'intervention incendie ;
- Maîtriser les différents Principes de Lutte Contre l'Incendie d'Aéronef (PLCIA) ;
- Connaître la gestion des entraînements et de la formation ;
- Savoir assurer la construction d'un cours pour en assurer l'enseignement ;
- Découvrir les principales évolutions technologiques.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Enseignements théoriques ;
- Apports méthodologiques ;
- Exercices de mise en situation opérationnelle :
  - Gestion Opérationnelle et Commandement Aéronautique (GOCA 3)
  - Marche Générale des Opérations Aéronautiques
  - Mise en oeuvre des Véhicules d'Intervention Mousse
  - Extinction sur simulateur de feu type B747 et A320/B737
  - Mise en oeuvre des Principes de Lutte Contre l'Incendie d'Aéronef (PLCIA) sur feux localisés et feux généralisés
- Évaluation des prérequis et évaluation certificative de fin de formation.



**PROFITEZ DE NOTRE EXPÉRIENCE  
SOYONS PARTENAIRES !**